

25 / COHÉSION - TERRITOIRES

Dynamiques territoriales et contractualisation

OB
JEC
TIFS

Accélérer le financement d'opérations prêtes à démarrer, portées par des collectivités publiques et des acteurs associatifs et privés

Créer de l'activité dans les territoires, pour répondre à leurs besoins dans les domaines de la santé, de l'emploi et de la formation, des transitions écologique et numérique

Soutenir la commande publique et l'emploi local de manière territorialisée

Appuyer les dynamiques territoriales et lutter contre les disparités infrarégionales

Description de la mesure

L'État finance des opérations déjà identifiées et prêtes à démarrer portées par des maîtres d'ouvrages publics, privés et associatifs à travers le déploiement des programmes nationaux de l'Agence nationale de cohésion des territoires (Action cœur de ville, Petites villes de demain, Nouveaux lieux, nouveaux liens...), de l'Agenda rural et des outils contractuels orientés sur la relance (Contrat de Plan Etat-Région, contrats de ruralité...).

Les projets pourront par exemple soutenir la revitalisation des territoires (Opérations centres bourgs, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, soutien aux filières locales) ou l'emploi et la formation (déploiement de campus des métiers et qualifications des métiers du patrimoine, développement de plateformes de formation).



Pilote : État



Partenaires : collectivités territoriales, élus



Financement national 2020-2021 : 250 M € financés par des crédits du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire



Calendrier : mise en œuvre en 2021



Démarches

En attente des instructions nationales.

INFORMATIONS

• Site de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>